

LES COALITIONS

POURSUITE CONTRE CERTAINES COMPAGNIES
PAPETIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. Noël Dorion (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

L'honorable ministre de la Justice pourrait-il informer la Chambre où en sont rendues les procédures pénales instituées, en vertu de la loi relative aux coalitions, contre diverses compagnies papetières accusées d'en avoir enfreint les dispositions à l'occasion de leurs approvisionnements auprès des producteurs de "bois de pulpe" dans le Québec et ailleurs dans le pays.

L'honorable ministre pourrait-il, à la même occasion, nous fournir la liste des compagnies ainsi en cause?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice et procureur général): L'honorable député ré- fère évidemment à la poursuite résultant du rapport de l'an dernier de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce concernant l'achat du bois à pâte dans certaines régions de l'Est du Canada.

L'enquête préliminaire de cette poursuite, se déroulant à la Cour des sessions de la paix à Montréal, est maintenant ajournée au 9 mars. Le chef d'accusation est à l'effet d'avoir conspiré pour empêcher ou diminuer indûment la concurrence dans l'achat du bois à pâte dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick.

Les compagnies qui ont été accusées sont au nombre de 17; je donnerai la liste à l'honorable député.

(Traduction)

LE COMMERCE

LA CHINE COMMUNISTE—QUESTION AU SUJET
DES MESURES DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. M. B. F. Errington, de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, aurait dit, à son retour d'un voyage en Chine, que, de l'avis des dirigeants chinois, le commerce du Canada avec la Chine pourrait être accru. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il pense de cet énoncé et préciser quelles dispositions sont prises en vue d'accroître notre commerce avec la Chine?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je ne saurais remercier l'honorable député de m'avoir donné un préavis satisfaisant, car je n'ai appris son intention de poser cette question qu'à deux heures vingt-cinq minutes, quelques instants avant mon entrée à la Chambre. Il me faut donc considérer la question comme un préavis.

LE CHARBON

MODIFICATION DE LA LOI VISANT À AUGMENTER LE
FONDS DESTINÉ AUX PRÊTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Mines et des Relevés techniques une question dont je lui ai donné avis ce matin à son bureau.

Étant donné que le montant disponible pour des prêts en vertu de la loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes ne s'élève maintenant qu'à \$2,899.33 et que la *Dominion Coal Company* a demandé un nouveau prêt de plus de 6 millions de dollars, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose de présenter une mesure législative durant la présente session aux fins de fournir d'autres montants sous l'empire de la loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes?

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Je remercie l'honorable député de Gloucester de m'avoir donné avis de sa question. Je répondrai que c'est une question de politique administrative et que si l'on décide de prendre quelque mesure, un projet de résolution sera présenté à la Chambre en temps utile.

M. Robichaud: Une autre question. Le ministre peut-il faire savoir à la Chambre quand nous pouvons nous attendre qu'une décision sera prise concernant la demande dont est saisi présentement le gouvernement au nom des mineurs de charbon de la Nouvelle-Écosse?

L'hon. M. Comtois: Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà répondu à cette question.

LES ÉDIFICES PUBLICS

VILLE DE QUÉBEC—DÉMOLITION DE L'HOSPICE
SAINT-CHARLES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Lévis me demandait hier s'il est vrai, come les journaux l'affirment, que le ministère des Travaux publics est en train